

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LOCMIQUÉLIC

Envoyé en préfecture le 22/09/2023
Reçu en préfecture le 25/09/2023
Publié le
ID : 056-215601188-20230912-D2023_015A-DE

Le douze septembre deux mil vingt-trois à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mercredi 6 septembre 2023

Etaient présents : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, François NICOLLE.

Absents excusés : Anne GERMAIN, Hélène NIO, Erwan MARTEIL

Absents : Joël AUDRAN

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

Monsieur le Président ouvre la séance à 17h30. Madame BLAIZOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

D2023-015 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUIN 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du 13 juin 2023 adressé le 6 septembre 2023 aux membres du CCAS,

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil d'Administration le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil d'administration du 13 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

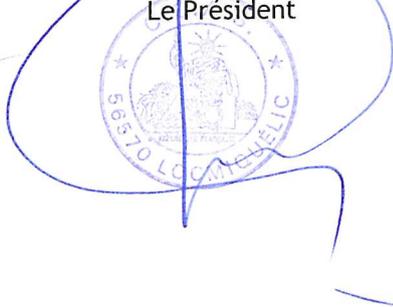
- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 12 septembre 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT
La secrétaire



mis en ligne le 15 septembre 2023